



Les avantages à la retraite : de quelles réductions puis-je profiter ?

 03/02/2025

Se déplacer

[Air France](#) ou la [SNCF](#) proposent des cartes de réduction Senior qui offrent jusqu'à moins 40% par trajet réservé ainsi que d'autres avantages pour 49€ par an.

En Ile-de-France, l'abonnement au pass Navigo (toutes zones) est proposé à un tarif réduit pour les personnes de 62 ans et plus, avec une activité professionnelle réduite ou à la retraite, soit 50% de réduction par rapport au prix normal. Ce type d'avantage existe aussi dans les grandes villes de France.

Pour les personnes retraitées de 60 ans et plus ou les personnes handicapées, sous conditions de ressources, il existe d'autres avantages qui donnent accès à la gratuité des transports (forfait Améthyste, se renseigner auprès de votre département).

La [Carte Mobilité Inclusion](#) permet de bénéficier de facilité de stationnement, de priorité dans les transports en commun ou encore de tarifs réduits pour vos déplacements. La mention "invalidité" permet notamment de bénéficier d'une réduction d'impôts.

Une carte pour de nombreux avantages : la plupart des services qui proposent des offres Seniors en profitent pour cumuler les réductions. Par exemple, la carte Senior de la SNCF vous offre -30% sur vos voyages toute l'année mais aussi -60% sur les billets de 3 enfants accompagnants par trajet, -15% sur les services SNCF (bagage, restauration) et -15% sur la location de voiture. Pensez à utiliser tous ces avantages, ici pour seulement 49€ par an.

Culture

Présenter sa carte d'identité au cinéma, au musée ou au théâtre permet d'obtenir des réductions souvent très intéressantes. Il existe également des abonnements à tarif réduit pour les cinémas (UGC, Gaumont) si vous y allez régulièrement.

Les associations pour Seniors, implantées dans tous les départements, représentent un soutien important et une source d'activités locales à prix réduits.

Activités, Sport

La [Carte Reduc Seniors](#) vous permet d'accéder à des réductions de 50% pour des spectacles, des parcs de loisirs, des réservations de vacances ou encore des dépenses de santé comme l'achat de lunettes ou d'appareils auditifs.

La plupart des piscines municipales proposent un tarif réduit pour les personnes de plus de 60 ans.

Si vous aimez voyager, l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV) propose une sélection de séjours à tarif préférentiel, pour les personnes âgées de 60 ans et plus.